

MIXTÉ ÉGALITÉ



AU TRAVAIL AUSSI

STOP

AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

8 mars
journée internationale des Droits de la Femme

21 mar
journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

17 mai
journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

28 sep
journée internationale pour le droit à l'avortement

28 nov
marche "Nous Toutes" contre les violences sexistes et sexuelles

25 nov
journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

3 dec
journée internationale des personnes handicapées

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes.

C'est l'occasion de rappeler qu'au travail comme ailleurs, les violences sont graves et touchent les femmes de toutes professions, du secteur privé comme public et de toutes catégories socioprofessionnelles.

Harcèlement moral à caractère sexiste, agissement sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol, ne sont pas que des mots : 9 % des viols ou tentatives de viols ont lieu au travail, 30 % des salariées ont déjà été harcelées ou agressées sexuellement sur leur lieu de travail et 70 % de ces victimes de violences au travail déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur. Pour celles qui parlent, c'est souvent la double peine : 40 % estiment que la situation s'est réglée en leur défaveur, par une mobilité forcée, voire un licenciement.

De trop nombreux employeurs, qu'ils soient publics ou privés, ne respectent pas leurs obligations en matière de prévention, de protection des victimes et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, alors même que la santé et la sécurité des travailleurs et travailleuses sont une obligation pour l'employeur. Nous exigeons des actes, des moyens et une politique ambitieuse de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la vie, comme au travail.

Dans nos entreprises nous devons revendiquer :

- La mise en place de sanctions pour toutes les entreprises et établissements qui n'ont pas de plan de prévention des violences sexistes et sexuelles et de dispositif de signalement négocié.
- L'obligation de formation des personnels des ressources humaines, personnels encadrants, élu·es dans les instances représentatives du personnel (comité sociaux...)

→ Des moyens pour que les référent·es harcèlement/violence et les élu·es VDHA (violence, discrimination, harcèlement, agissement sexiste) puissent jouer leur rôle syndical : prérogatives clairement définies, temps de délégation, formations....

→ L'obligation annuelle de formation sur les violences sexistes et sexuelles auprès de l'ensemble des salarié·es sur leur temps et lieu de travail.

→ L'obligation de mise en place de dispositifs de prévention spécifiques pour les travailleuses et travailleurs les plus vulnérables et notamment les jeunes, les précaires, les personnes LGBTI+, les travailleuses et travailleurs de nuit ou en milieu non mixte...

Il est également nécessaire de combattre une des premières violences que subissent les femmes, à savoir la discrimination salariale.

De nombreuses revendications doivent être portées pour éliminer ce fléau qui, au-delà de pénaliser les femmes au cours de leur vie professionnelle, les pénalise aussi au moment de la retraite et crée un manque à gagner énorme pour tout notre système de protection sociale.

Les revendications portées par la CGT sont :

→ Agir sur le temps de travail : supprimer les exonérations de cotisations sociales sur les temps partiels, intégrer les temps de trajet entre deux missions comme du temps de travail ou encore rémunérer les interruptions de plus d'1h30 par exemple.

→ Agir sur les salaires : augmenter le smic et les salaires prévus par les classifications à la hauteur des qualifications mises en œuvre par les travailleuses et travailleurs dans les métiers à prédominance féminine.

→ S'attaquer au déroulement de carrière, imposer l'utilisation d'outils permettant de mesurer de façon transparente et fiable les écarts de rémunération et les discriminations sur la carrière.

→ Sanctionner les entreprises qui ne garantissent pas l'égalité salariale !

Les 23 et 25 novembre TOUS en grève et en manifestation pour dire NON aux violences faites aux femmes et pour EXIGER une vraie égalité femme/homme